

## Règlement des sorties CHVD 2011

Sauf exception ( SIV, pilotage, cross, et mini-voile ), le prix est de 30 euros par jour et par stagiaire, pour des stages d'un ou deux jours, avec un ou deux moniteurs encadrant de 4 à 8 stagiaires.

En attendant, voici la marche à suivre pour les inscriptions qui pourront commencer dès que vous recevrez le programme

### MARCHE À SUIVRE:

1) Les inscriptions sont ouvertes dès la publication du programme d'activités. Elles se font par mail envoyé à l'organisateur, par ordre d'arrivée.

2 ) Toute inscription ne sera considérée effective qu'au reçu d'un chèque de confirmation de 20,00 € libellé à l'ordre du CHVD et adressé à l'organisateur du stage concerné.

3) L'organisateur se doit d'annoncer: la date du stage, les dates de report éventuel, les professionnels encadrant, le contenu brièvement développé, (objectifs, ...) le nombre de participants, et le prix par pilote - lequel ne pourra être modifié par la suite - .

4) Trois semaines, puis deux semaines avant le stage, l'organisateur relance les inscriptions, et/ou informe le club de leur état (effectif complet par ex.)

5 ) Une semaine avant, si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant - moins de 4 pilotes - le stage est annulé et les chèques reçus détruits.

6 ) En cas de report, les pilotes précédemment inscrits sont bien sûr prioritaires, mais devront confirmer leur participation pour la nouvelle date proposée. Le cas échéant, l'organisateur relance en urgence les inscriptions sur l'ensemble du club. (voire sur d'autres clubs si l'ouverture est possible)

7 ) En cas d'annulation pour cause de météo, les chèques reçus sont détruits. En cas de défection au cours de la semaine précédent le stage, le chèque d'arrhes pourra être retenu par le club: seul le Comité Directeur du CHVD est qualifié pour étudier l'éventuelle recevabilité de cette défection et son bien-fondé.

8 ) Sur Saint Hilaires les pilotes s'arrangent entre eux pour les navettes

9 ) En cas de nécessité d'une navette, soit Prévol, soit louée, pour se déplacer ailleurs qu'à St Hilaire, celle-ci est prise en charge pour moitié par le club et pour moitié par les participants.

*Le bureau*